

Master 2 Droit de la propriété intellectuelle

La formation propose le ou les parcours suivants : :

› Parcours Droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies

Présentation



Le master 2 mention « Droit de la propriété intellectuelle » est un diplôme national de niveau bac+5 délivré à la suite d'une formation de un an proposée à Grenoble, en formation initiale et continue.

Cette mention est déclinée en un parcours unique présenté ci-dessus.

Admission

Le recrutement s'effectue sur dossier et / ou entretien de sélection devant un jury.

Les critères de sélection dépendent du parcours choisi.

Public formation continue :

Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ?

Rendez-vous sur le site internet de l'UGA, [rubrique candidatures et inscriptions](#).

Infos pratiques :

- > Composante : Faculté de Droit
- > Niveau : Bac +5
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu :

Programme

En seconde année de master, le premier semestre est consacré aux enseignements fondamentaux (droit d'auteur et droits voisins, droit des brevets, droit des marques, droit des dessins et modèles) tandis que le second comporte des séminaires professionnels (assurés par des juristes d'entreprise, des conseils en propriété industrielle, des avocats), des enseignements périphériques à la propriété intellectuelle (droit de la concurrence, droit de la distribution, droit fiscal de la PI, droit international de la PI...) et des enseignements de propriété intellectuelle en langue anglaise. Durant cette seconde année les étudiants effectueront un stage obligatoire de 2 à 4 mois et réaliseront un mémoire de recherche.